

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

N° 56 (Trimestriel) | Décembre 2025

& affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

P913055

sommaire

Actualités du CRMA 2 - Actualités des comités locaux 5
Focus : les agents constatateurs 12 - Carte d'identité du Tuljbach 14
En bref : retour sur la Semaine de l'Arbre 15

Remise à ciel ouvert du Triffoy – Comité local Hoyoux - Marchin



Actualités du CRMA



1 Une année au fil de l'eau – Le mot de la Présidente

Chers partenaires, bénévoles, communes, écoles, associations et citoyens,

2025 s'achève, marquant aussi la fin de ma première année de présidence au sein du CRMA. Une année riche en découvertes, en rencontres et en émotions.

Je ne doutais pas que l'expérience serait enrichissante, mais elle a dépassé toutes mes attentes. Je tiens à saluer le travail de l'équipe — et quelle équipe ! Leur dévouement, leurs compétences, leur soutien mutuel et leur dynamisme sont une ressource précieuse et inspirante.

Grâce à eux, et à vous, la Meuse et ses affluents continuent de vivre, de s'embellir et de nous émerveiller.

Cette année encore, les actions se sont multipliées sur le bassin : des **Journées Wallonnes de l'Eau** qui ont rassemblé de nombreux participants autour du patrimoine fluvial, aux **Bioblitz** et **création de réserves naturelles**, symbole d'un territoire mobilisé pour la biodiversité. Des campagnes de **sensibilisation aux inondations**, des aménagements écologiques et conviviaux et la **plantation d'hélophytes** pour améliorer la qualité des eaux ont rythmé la vie du CRMA. Sans oublier les **rencontres sur le terrain**, la lutte contre les **espèces exotiques**

envahissantes, les actions dans les **écoles**, et les grands **rendez-vous citoyens** comme le Big Jump à Huy ou la Semaine de l'Arbre.

Toutes ces initiatives traduisent un **engagement collectif** : celui de construire, pas à pas, un territoire plus résilient, solidaire et respectueux de ses rivières.

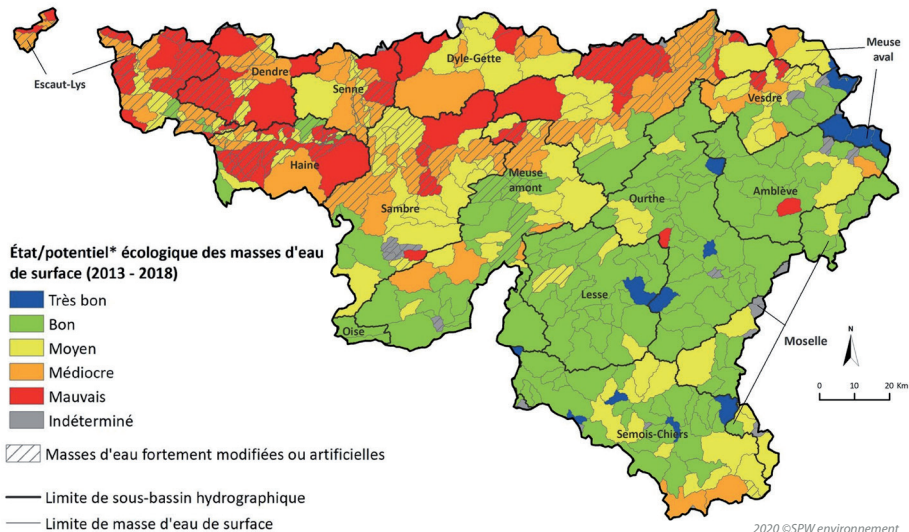
Dans cette dynamique, nous venons également de finaliser le **Programme d'Actions 2026-2028** (voir *Meuse Info* n°55), fruit d'une large concertation. Il sera signé courant 2026 par l'ensemble de nos partenaires, scellant ainsi la poursuite de notre engagement commun pour la Meuse Aval et ses affluents.

Je me réjouis de découvrir, de suivre et de participer avec vous aux actions des années à venir.

À très vite, au fil de l'eau et meilleurs vœux 2026 à tous nos lecteurs !

Malika Lebrun





2 La Directive-Cadre sur l'Eau a 25 ans : où en est la Wallonie ?

Adoptée le 23 octobre 2000, la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) fixe un objectif ambitieux : préserver et restaurer la qualité de toutes les eaux en Europe - rivières, lacs, nappes souterraines... L'enjeu : atteindre le bon état des eaux, à la fois écologique (qualité biologique et physique) et chimique (absence de polluants). Initialement prévu pour 2015, l'atteinte de cet objectif a été repoussée à 2027, dernier délai fixé par la directive.

Des progrès, mais un retard persistant

En 2020, seules 41 % des masses d'eau de surface et 59 % des masses d'eau souterraine atteignaient le bon état. Si toutes les mesures prévues sont réalisées, ces chiffres pourraient passer à 57 % et 62 % d'ici 2027 — un progrès réel, mais encore insuffisant pour respecter les objectifs européens.

Des pressions multiples

Les rejets d'eaux usées demeurent une faiblesse majeure. Une partie de la population wallonne n'est pas encore raccordée au réseau d'égouttage, et le territoire reste insuffisamment équipé en stations d'épuration. Ces manques

entraînent encore des rejets directs d'eaux usées domestiques et industrielles dans les cours d'eau. S'y ajoutent les pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates, pesticides), les obstacles à la continuité écologique (près de 4.800 ont été recensés) et les effets du changement climatique, qui accentuent sécheresses et inondations.

Une transition en cours

Pour autant, la Wallonie agit : projets de restauration de rivières, zones d'immersion temporaire, amélioration des bassins d'orage, et mobilisation des contrats de rivière pour sensibiliser et restaurer les milieux aquatiques.

Et maintenant ?

Les contrats de rivière et leurs partenaires poursuivent chaque jour ce travail de terrain essentiel : informer, restaurer, sensibiliser et accompagner vers une gestion durable des ressources en eau. Vous pouvez également, en tant que citoyen, contribuer à améliorer la qualité de nos cours d'eau : économiser l'eau, limiter son utilisation de produits chimiques, se raccorder à l'égout ou soutenir les initiatives locales, c'est déjà contribuer à la santé de nos rivières.



3 Gestion des risques d'inondation : un dialogue constructif entre acteurs du bassin de la Meuse Aval

Le 21 novembre 2025, le CRMA a réuni une **vingtaine de communes** à Geer dans le cadre d'un **Groupe de Travail consacré aux Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027**.

Ce moment d'échanges a rassemblé de nombreux acteurs impliqués dans la gestion des cours d'eau et la prévention des inondations : le Service public de Wallonie – Mobilité et Infrastructures (**SPW MI**), le Service public de Wallonie – Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (**SPW ARNE**), les **Provinces**, les **communes**, la cellule Gestion Intégrée Sol Érosion (**GISER**), la Direction de l'Aménagement Foncier Rural (**DAFoR**), **Natagriwal** et le **CRMA**. L'objectif : faire le point sur l'état d'avancement des PGRI et renforcer la **solidarité amont-aval** entre gestionnaires au sein du sous-bassin.

La matinée s'est articulée autour de **tables de discussion thématiques**, favorisant un dialogue concret et collaboratif sur des enjeux clés :

- la **gestion différenciée du lit mineur** en fonction des enjeux locaux,
- le **bilan de l'encodage des PGRI** et le partage de bonnes pratiques,
- la **lutte contre le ruissellement et les coulées boueuses**, et la **réalisation d'aménagements sur terrains privés**.

Ces échanges riches ont permis un partage d'expérience et de bonnes pratiques pour une meilleure **prévention des inondations** et une **gestion intégrée du territoire**.

L'après-midi, les participants ont pris part à une **visite de terrain à Donceel**, dédiée à la découverte d'**aménagements de lutte contre les inondations et coulées boueuses**, ainsi que le retour d'expérience de la commune.

Le CRMA remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication. Ces moments de concertation et de partage d'expérience contribuent activement à renforcer la résilience du bassin face aux risques d'inondation.



Actualités des comités locaux

1 Actualités du comité local Mehaigne

L'HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE APPLIQUÉE AU BASSIN DE LA MEHAIGNE

Dans le cadre de leur cours d'ingénierie hydrologique des paysages, les étudiants de 2ème master bioingénieur de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) ont étudié **les effets d'un réaménagement du bassin de la Mehaigne** en amont du village d'Upigny selon les principes de l'hydrologie régénérative. Leur objectif : montrer comment cette approche peut aider à atténuer les effets du changement climatique à l'échelle locale.

capacité à ralentir le ruissellement grâce à la végétation et aux reliefs.

Modélisation sur la Mehaigne

Le CRMA a introduit le contexte du bassin de la Mehaigne lors d'un exposé et d'une visite de terrain : drainage des zones humides, recalibrage et rectification des cours d'eau, érosion des sols, coulées boueuses, inondations, excès de matière en suspension dans les cours d'eau.

Le bassin versant à Upigny étant dédié à plus de **85 % à l'activité agricole**, les étudiants ont évalué l'impact de nouvelles pratiques agricoles à l'aide d'un logiciel de modélisation. Leur scénario, baptisé Lalaland, imagine à **l'horizon 2050** une réduction du travail du sol, une organisation des parcelles selon la topographie, l'introduction de nouvelles cultures, davantage de prairies et le reboisement des zones inondables.

Résultats

Les résultats montrent une réduction du ruissellement, une augmentation de l'infiltration et de l'évapotranspiration, avec une baisse de **39 % des débits maximums** mesurés à l'exutoire lors des crues.

Les étudiants concluent que cette approche *"répond efficacement aux enjeux liés au changement climatique, en combinant pratiques agricoles durables et solutions naturelles pour favoriser une meilleure gestion de l'eau et une résilience des territoires"*. La modélisation a démontré que ces aménagements ont un potentiel de régénération hydrologique, nécessaire pour répondre aux défis environnementaux actuels et futurs.

La promotion 2025-2026 renouvellera ce travail sur des portions de territoire plus petites pour affiner l'évaluation des effets de ces changements de pratiques.



Plus d'infos sur
hydrologieregenerative.be
& gembloux.uliege.be

Qu'est-ce que l'hydrologie régénérative ?

L'hydrologie régénérative part du postulat que l'aménagement du territoire influence la disponibilité de la ressource en eau. Elle propose de s'inspirer du fonctionnement naturel des écosystèmes pour **rétablir un cycle de l'eau plus équilibré**. Concrètement d'augmenter la surface d'**infiltration**, l'**évapotranspiration** (l'eau renvoyée vers l'atmosphère par les plantes et les sols) et la **rugosité** du paysage, c'est à dire sa

2 Actualités du comité local Hoyoux

DES ÉLÈVES BRUXELLOIS À LA DÉCOUVERTE DU HOYOUX À MODAVE

Le 9 octobre dernier, le CRMA a accompagné 24 élèves et trois enseignants de l'école Notre Dame de la Sagesse (Bruxelles) à la découverte du Hoyoux, à Modave.

Au fil d'une balade guidée de 5km le long du RAVeL entre Régissa et Pont-de-Bonne, les élèves ont exploré la richesse et la complexité des **thématiques liées à l'eau et la rivière**. Ils ont découvert le rôle des Contrats de Rivière de Wallonie, la gestion des eaux usées et le fonctionnement des stations d'épuration, ainsi que la formation des étonnants barrages à **travertins** (déposition de roche calcaire qui forme naturellement de petites cascades — un habitat protégé d'un grand intérêt écologique), qui contribuent à la richesse du Hoyoux et du Triffoy.



Les échanges ont aussi porté sur l'intérêt écologique du bois mort dans les rivières, les arbitrages entre conservation de la nature et activités humaines, et notamment de la restauration de la continuité écologique des cours d'eau face aux centrales hydroélectriques encore en activité sur le Hoyoux.

Très attentifs, ces jeunes bruxellois se sont particulièrement intéressés à la question

de **l'eau potable et à son origine**. Le site de captage de Vivaqua à Modave, d'où sont envoyés chaque jour 80.000 m³ d'eau vers la Région bruxelloise, a naturellement suscité leur curiosité.

Cette activité a permis de relier la **rivière, la ressource en eau et les enjeux de gestion intégrée du territoire**, une belle manière de sensibiliser les citoyens de demain à la thématique « eau ».

Action 23Mv0888

REMISE À CIEL OUVERT DU TRIFFOY À MARCHIN : UN RUISSEAU RETROUVE SON COURS NATUREL

A Marchin, le **lit mineur du Triffoy canalisé** assurait un accès aux anciennes carrières du Triffoy. Mais cette canalisation posait problème : en 2021, après les fortes inondations de juillet, la maison située à proximité s'est retrouvée excessivement exposée au risque d'inondation, chaque pluie soutenue provoquant le débordement du ruisseau.

Le **Service des Cours d'eau de la Province de Liège** (gestionnaire du cours d'eau) a vite suspecté une accumulation des sédiments et gravats, réduisant le passage de l'eau. Les sondages de la canalisation ont confirmé le diagnostic : **les 12 derniers mètres étaient totalement bouchés**. L'étude du profil du lit a révélé la formation d'une contrepente due à la croissance du travertin (roche calcaire constituant un habitat protégé) en aval.



Concertation et mise en place du projet

Pour trouver une solution durable, une concertation a réuni la Commune de Marchin, le service provincial, l'exploitant de la carrière, le DNF, le DEMNA et le CRMA. L'option retenue à l'unanimité : **la remise à ciel ouvert du cours d'eau** sur un nouveau tracé, plus éloigné de l'habitation.

Financé par l'appel à projets "*Résilience Biodiversité-Climat*" du SPW à hauteur d'environ 300.000 €, ce projet ne se limite pas à **prévenir les inondations**. Il assure également **la remontée des poissons** et **la continuité écologique** entre deux sites de grand intérêt biologique. Le lieu sera accessible au public depuis le Ravel 126, à 350 m, offrant un bel aperçu des travertins et de la richesse de ce milieu.

Redonner de l'espace à l'eau

Les travaux ont débuté fin septembre 2025. La première phase - creusement du nouveau lit, stabilisation des berges et comblement de l'ancienne canalisation - s'est terminée le 15 octobre, avant la période de reproduction des truites. Le nouveau lit a été aménagé à l'aide d'enrochement et de graviers de différentes tailles, afin de recréer un écoulement plus naturel et varié. La seconde phase du chantier consistera à planter un **cordons rivulaire**, une bande de végétation le long du ruisseau, qui stabilise les berges et favorise la biodiversité, ainsi qu'à poser une passerelle. Si un travertin a été perdu, l'aménagement constitue néanmoins une réelle plus-value écologique en rétablissant un cours d'eau naturel et en favorisant la biodiversité.



Avant le comblement de l'ancien lit, **une pêche de sauvegarde** a permis de sauver plusieurs espèces remarquables : une dizaine de truites (*Salmo trutta*), une quinzaine de chabots (*Cottus gobio*) et une dizaine de lamproies de planer (*Lampetra planeri*), ces deux dernières protégées par la **Directive Faune-Flora-Habitat** (CE/92/43). Leur présence témoigne d'une **très bonne qualité de l'eau**, que les aménagements viendront encore renforcer.

3 Actualités du comité local Geer

DES FASCINES EN PAILLE POUR FREINER LES COULÉES BOUEUSES À JUPRELLE

Dans le cadre de l'appel à projet *"Lutte contre les inondations et BiodiverCité"* lancé par le CRMA, la Commune de Juprelle a reçu 2.720€ pour installer **trois fascines**, à des endroits stratégiques : rue de l'enclos, rue Léon Labye et rue Toussaint.

Ces ouvrages visent à **limiter les coulées boueuses** venant des parcelles agricoles en amont, tout en laissant passer l'eau déchargée des sédiments, réduisant ainsi les risques pour les routes et les habitations.

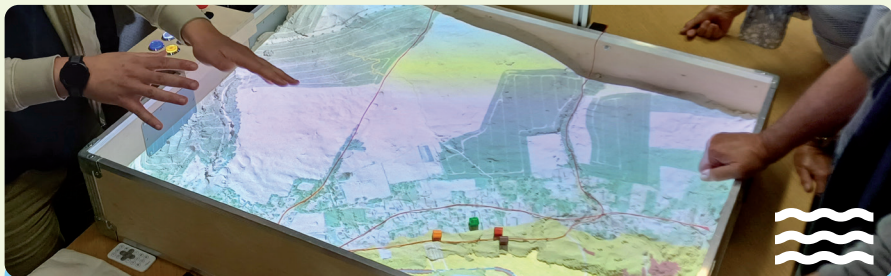
Réalisées en paille, elles combinent **faible coût, mise en œuvre rapide, disponibilité locale et efficacité immédiate**. Ce matériau végétal ralentit la vitesse du ruissellement d'un facteur 2 à 3, et retient 25 à 35% des terres en amont du barrage filtrant.



Cette initiative s'inscrit dans une **gestion intégrée des eaux pluviales**. En privilégiant des solutions naturelles, **Juprelle réduit les inondations, préserve les sols et renforce la résilience du territoire** face aux changements climatiques.

COMMISSION PLUIES À OREYE: CITOYENS ET ÉLUS ÉCHANGENT SUR LES INONDATIONS

Le 15 septembre, la deuxième réunion de la **Commission PLUIES** (Prévention et Lutte contre les Inondations et les Effets sur les Sinistrés) s'est tenue à l'Administration Communale d'Oreye. À l'initiative de l'échevine de l'environnement, Ophélie Bairin, cette commission vise à **donner la parole aux citoyens**, identifier les problèmes d'inondation sur la commune et proposer des pistes d'amélioration.



Lors de la réunion, le CRMA a présenté les rôles et missions d'un contrat de rivière et montré des **outils interactifs de sensibilisation et de modélisation**, comme l'**ExactLab**, un bac à sable intelligent permettant aux participants de recréer le relief de leur commune et de visualiser les effets d'une pluie virtuelle.

Les échanges ont été nombreux, parfois animés, permettant aux citoyens et élus de partager leurs points de vue et expériences. Une **prochaine réunion** est fixée au 10 décembre, avec la présence de la **Direction des cours d'eau non navigables** (DCENN) pour discuter spécifiquement des inondations liées au débordement du Geer.

4 Actualités du comité local Berwinne

INVENTAIRE DE LA RIPISYLVE DE LA BEL À AUBEL >> Article rédigé par Quentin Istas

Dans le cadre de la gestion et de la préservation des cours d'eau, la Commune d'Aubel réalise un inventaire de la **ripisylve** de la Bel. L'objectif est de définir un **plan d'entretien et d'aménagement** afin de maintenir la qualité écologique des berges et d'assurer une gestion adaptée des arbres existants. Les interventions cibleront notamment les **anciens saules têtards** nécessitant un suivi particulier.



Saule têtard

Biodiversité et prévention des inondations

Cet inventaire est mené par Quentin Istas, étudiant à l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid en 3^{ème} année, dans le cadre de son stage et de son travail de fin d'études. Les relevés permettront de **déterminer les types d'interventions nécessaires**, leur

localisation, dans le respect de la législation et en prenant en compte l'aspect paysager. Ils incluent également un suivi des travaux déjà effectués par les propriétaires fonciers.

La démarche vise à rencontrer des **objectifs de biodiversité** notamment via une gestion des espèces exotiques envahissantes, mais également la **prévention des inondations**.

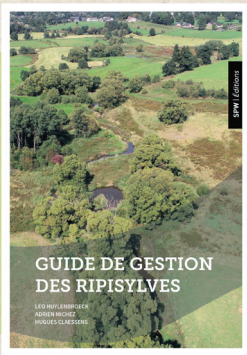
Sur le terrain, les observations portent sur : les zones propices à la plantation de ripisylve, l'état de santé des arbres, la profondeur du cours d'eau par rapport à la crête de berge, la présence de plantes exotiques envahissantes et l'identification des points d'accès aux parcelles et à la ripisylve pour les futurs travaux d'entretien.

Vers une méthode à étendre ?

Toutes les informations sont **géolocalisées et cartographiées**, afin de constituer un plan pratique pour l'entretien et l'aménagement de la ripisylve. Les interventions s'inscriront idéalement dans des **cycles de 6 à 12 ans**, garantissant le maintien durable de la ripisylve et de ses berges.

Les travaux s'appuieront sur le *Guide de gestion des ripisylves* du SPW pour une gestion durable des berges. disponible sur :

www.meuseaval.be
> Brochures



Ce travail constitue une étape essentielle pour assurer la **préservation de la ripisylve** de la Bel, protéger la biodiversité locale et prévenir les risques d'inondation. Pourrait-on imaginer **étendre cette méthode** à d'autres communes afin de garantir des cours d'eau sains et fonctionnels sur tout le territoire ?

5 Actualités du comité local Gueule

À LA DÉCOUVERTE DE LA RIVIÈRE PROCHE DE MON ÉCOLE

Article rédigé par Kelly Kohnen, Service pédagogique du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel

Dans le cadre du projet **LEADER "Agriculture et eau"** porté par Agra-Ost, le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel invite les élèves des communes du GAL "Entre Vesdre et Gueule" (Communes de Lontzen, Eupen, La Calamine et Raeren) à redécouvrir les rivières.



Cette activité a un objectif clair : **replacer les enfants au cœur de leur environnement local**. Chaque classe rejoint un cours d'eau proche de l'école. Sur place, les élèves observent, expérimentent et comprennent comment fonctionne **l'écosystème d'une rivière** : ils découvrent le rôle des invertébrés aquatiques dans la qualité de l'eau et l'équilibre du milieu. Cette approche concrète favorise une **prise de conscience écologique immédiate** : la nature n'est plus un concept abstrait, mais un espace vivant que les enfants fréquentent au quotidien.

Au fil de l'animation, les enfants découvrent **l'état de santé de leur rivière** et les **menaces qui la fragilisent** : pollution, altération des berges, déchets ou comportements irrespectueux. Loin d'un discours alarmiste, l'activité met l'accent sur la **responsabilisation** : chaque élève repart avec des **pistes d'action concrètes** pour préserver la qualité de l'eau et l'habitat des petites bêtes qu'il a rencontré.

Adaptée à l'âge et au niveau des élèves, la démarche privilégie une **pédagogie ludique et active** : jeux, observations, récoltes et relâchés d'organismes vivants, expériences et échanges nourrissent la curiosité et le plaisir d'apprendre.

Elle a vu le jour grâce à la **collaboration avec le CRMA**, qui a mis à disposition son animation **"Indice biotique"**. Celle-ci a servi de **base d'inspiration et de référence scientifique** pour concevoir une version modifiée et adaptée au contexte local.



Larve de libellule

En reliant savoir scientifique, ancrage local et engagement citoyen, cette animation LEADER fait de la rivière un **terrain d'apprentissage vivant**, où la science se raconte au rythme de l'eau et où la conscience écologique prend racine, les pieds dans la rivière.



Cofinancé par
l'Union européenne



6 Actualités du comité local Meuse fluviale

LA RÉSERVE DU VIVIER POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE

Sa mise en place avait été présentée dans le *Meuse Info* n°54. Depuis, la réserve naturelle domaniale **Le Vivier**, sur la Commune d'Oupeye, poursuit son développement : le site s'est enrichi de **400 mètres de haies** et d'un **plan d'eau**, aménagés pour **renforcer la diversité de ses habitats naturels**.



Un verger conservatoire pour préserver les variétés anciennes

L'asbl Diversifruit a choisi le site pour y implanter un **verger conservatoire hautetige**. Ce type de verger regroupe des arbres fruitiers dont l'objectif principal est de maintenir la diversité des **espèces et variétés anciennes**, de sauvegarder leur histoire et leurs usages traditionnels, tout en **contribuant à la richesse écologique** du milieu (fleurs, fruits, futurs arbres creux...).

Au total, **125 arbres** - pommiers, poiriers et pruniers - ont été plantés, en trois à cinq exemplaires par variété. Certaines, aujourd'hui rares ou presque disparues, trouvent ainsi un nouveau refuge.

Ces plantations ont été réalisées grâce à la collaboration des élèves de l'école d'horticulture de la Ville de Liège, des équipes communales d'Oupeye et du Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Un site déjà plein de vie

La prochaine étape consistera à **ouvrir le site au grand public** et à suivre l'évolution des aménagements. Les premiers signes sont déjà prometteurs : cet été, **plusieurs centaines d'odonates** (libellules et demoiselles) ont été observées - voir photos.

Des perspectives prometteuses

Le site poursuit donc sa mise en valeur, au rythme des saisons et des collaborations. Les aménagements déjà réalisés montrent tout le potentiel du Vivier pour accueillir une biodiversité variée et offrir, à terme, un lieu de découverte accessible à tous.



Orthetrum réticulé
Orthetrum cancellatum



Agrion porte-coupe
Enallagma cyathigerum



Anax empereur
Anax imperator



Sympétrum strié
Sympetrum striolatum

focus

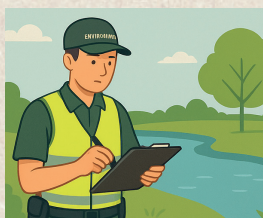
Les agents constatateurs environnementaux : les gardiens de nos communes

Chaque jour, sur le terrain, des femmes et des hommes veillent à la protection de notre environnement local : ce sont les **agents constatateurs communaux en matière d'environnement** (ACCE). Leur mission est essentielle à la préservation de nos espaces naturels, de la qualité de vie et de nos rivières.



Un métier au service du bien commun

Leur rôle ne se limite pas à constater : ils **cherchent, préviennent et sensibilisent**. En Wallonie, en tant qu'agents de police judiciaire, ils disposent de compétences équivalentes à celles des forces de l'ordre pour faire respecter le Code de l'Environnement.



Le **décret du 5 juin 2008**, relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions, ainsi qu'aux mesures de réparation en matière d'environnement, repose sur le principe du **pollueur-payeur**. Les infractions sont classées selon leur gravité, et les agents peuvent adresser un avertissement ou dresser un procès-verbal.



Sur le terrain : vigilance et défis

Deux agents de communes de la Meuse Aval ont accepté de partager leur quotidien. Leur journée débute par le traitement des signalements : demandes du citoyen, déchets, pollution... puis se poursuit **sur le terrain**, entre contrôles et vérifications.



La mission n'est pas toujours simple : moyens limités, agressivité du public, sentiment d'isolement. Certains citoyens peinent à respecter la réglementation ou attendent des agents plus qu'ils ne peuvent faire, ce qui peut créer tensions et incompréhensions.



"Nous travaillons très souvent seuls, face à des situations parfois délicates. Il arrive que nous subissions des pressions, voire des intimidations."

Pour les cours d'eau, les atteintes constatées sont variées : **dégradations de berges, rejets d'eaux usées, dépôts de tontes ou travaux non autorisés font partie des atteintes régulièrement constatées**. Malgré ces obstacles, les agents restent motivés par la conviction d'agir pour l'intérêt collectif et de préserver concrètement l'environnement.



Pollution

Tontes de pelouse
qui destabilisent les berges

Entre prévention et répression

Lorsqu'une infraction est constatée, l'agent peut d'abord adresser un **avertissement**, éventuellement assorti d'un **délai de régularisation**, afin de privilégier la prévention et le dialogue. Si la situation ne s'améliore pas, un procès-verbal doit être rédigé. Celui-ci peut mener à une **amende administrative** ou, dans les cas les plus graves, à des **poursuites judiciaires**.

Un métier à revaloriser

Les agents constatateurs sont unanimes : leur travail mérite **reconnaissance et soutien**.



"Il est essentiel de mettre un terme à l'impunité qui persiste encore trop souvent en matière d'infractions environnementales."

Car derrière chaque rapport, chaque contrôle ou avertissement, c'est une **action concrète pour la protection de nos cours d'eau, de notre biodiversité et de notre cadre de vie**.



"Prenez soin de notre environnement, même avec de petits gestes : ils comptent vraiment et ont un impact sur la vie de la communauté. Transmettons cette conscience à nos enfants !"



Déchets ménagers, inertes, déchets verts, tontes de pelouse,... n'ont pas leur place ici !

Panneau réalisé par le CRMA, avec le soutien de la Province de Liège, afin d'aider les communes partenaires et les agents constatateurs à sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets en bordure de cours d'eau.

Carte d'identité Le Tuljebach



Etang du Casino ©Wikipedia - creative commons

Son ou ses nom(s) : le Tuljebach, la Tulje.

Source et confluence : il prend sa source à Bildchen en Allemagne dans l'entité d'Aix-la-Chapelle au sud du bois de Preus (Preuswald), traverse Neu-Moresnet et La Calamine où il se jette dans l'étang du casino avant de rejoindre la Gueule après avoir parcouru 4,3km.

Affluent de : la Gueule.

Catégorie (gestionnaire) : le Tuljebach est un cours d'eau de 2ème catégorie dès son entrée sur le territoire wallon (province de Liège).

Données chiffrées : la longueur du Tuljebach est de 4,3km ; la superficie de son bassin versant est de près de 11 km².



Occupation du sol : surfaces boisées : 55%; terrains agricoles (très majoritairement enherbés) : 27%; terrains artificialisés : 18%.

Structure écologique : le Tuljebach jaillit des hauteurs du Preuswald en Allemagne, une forêt principalement de feuillus. Il se forme à partir d'un chapelet de petits écoulements émanant des zones humides de bas de pente. La frontière traversée, la forêt laisse place à des prairies puis rapidement à l'habitat urbain dense de la ville de La Calamine (Kelmis en allemand). Après avoir longé les fonds de jardin et passé trois étangs,

le Tuljebach rejoint l'imposant étang du Casino et la zone Natura 2000 liée à la Gueule. L'étang du Casino est aujourd'hui un joyau naturel ; sa principale richesse est sa roselière qui, grâce à l'action des bactéries fixées aux racines des phragmites qui la composent, est une « station d'épuration naturelle » pour les eaux du Tuljebach. Elle forme un lieu de vie, de reproduction et de repos pour diverses sortes d'oiseaux sédentaires ou migrateurs. L'étang est bordé d'une végétation variée comprenant des saulaies, des magnocariçaies et des roselières très attrayantes pour l'avifaune paludicole locale et de passage (râle d'eau, rousserolles, bécassine des marais, grèbes huppé et castagneux, butor étoilé, martin-pêcheur...). Plusieurs espèces de plantes peu communes y sont rencontrées, et notamment le faux-riz (*Leersia oryzoides*), une graminée en forte régression en Wallonie.

Qualité de la masse d'eau (MV25R) : état biologique: moyen ; état physico-chimique : moyen ; état chimique hors PBT : Bon.

Paramètres déclassants : PBT ubiquistes : Mercure (Biote), PBDE (Biote).

Anecdote : le Tuljebach alimente l'étang du Casino, aménagé en 1862 par la Société de la Vieille-Montagne afin d'avoir une réserve en eau pour le lavage des minerais de zinc extraits des mines avoisinantes, en période d'étiage de la Gueule.

Un barrage-écluse alimentant en eau les laveries était géré par un éclusier habitant une demeure près de l'ouvrage. En vue de l'aménagement de l'étang et de la mise à disposition de terrains industriels, la Gueule a été déviée dans un tracé rectiligne dont le fond est réalisé entièrement en briques sur environ 250m.

Balade à proximité : une belle randonnée de 9,9km au départ de La Calamine est proposée ; voir fiche "Balades de rêve 14 – Le pays calaminaire" sur le site de l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est.

www.ostbelgien.eu/fr.

En bref

RETOUR SUR LA SEMAINE DE L'ARBRE AVEC LE CRMA !

Les week-ends du 22-23 et 29-30 novembre ont été l'occasion pour le CRMA de rencontrer les citoyens lors de la traditionnelle distribution de plants et des nombreuses animations organisées à travers la Wallonie. Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'échanger avec de nombreux participants venus en apprendre davantage sur la nature et la protection des cours d'eau.

Nos stands interactifs ont permis de découvrir :

- » Les **ripisylves**, ces bandes végétales le long des rivières, et leur importance pour la biodiversité et la protection des berges
- » Le **castor** et son rôle écologique
- » L'**indice biotique**, pour comprendre la qualité de l'eau
- » Les **rejets d'eaux usées et produits d'entretien écologiques**, pour apprendre à protéger nos cours d'eau au quotidien

» Les **espèces exotiques envahissantes**, et comment éviter leur propagation

» La **maison résiliente** face aux inondations, pour mieux se préparer aux risques naturels

Merci à toutes et tous pour votre curiosité et votre participation ! Ensemble, continuons à découvrir et protéger nos rivières.



Contactez-nous!

info@meuseaval.be

Locaux de Wanze : 085/61.21.40 | Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze

COMITÉ LOCAL GEER > OLIVIER DOUPAGNE | 0493/18.11.49 | geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS | 0474/31.15.15 | hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN | 0478/19.03.78 | mehaigne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEUSE FLUVIALE > CORENTIN AMAND | 0473/18.71.34 | fleuve@meuseaval.be

CONVENTION EEE > GRÉGOIRE HANRIOT | 0474/52.09.36 | invasives@meuseaval.be

CONVENTION INONDATION > BENJAMIN BEERTEN | 0495/29.58.93 | inondation@meuseaval.be

INVENTAIRES DE TERRAIN > MARIE-CLAIRE HOUÉE | 0478/19.03.89 | inventaire@meuseaval.be

ANIMATIONS > LUDIVINE JANSSENS | 0499/70.82.99 | animation@meuseaval.be

ADMINISTRATION > EDMÉE LAMBERT | administration@meuseaval.be

Locaux de Plombières : 0496/81.81.30 | Rue du Chemin de fer, 25 à 4850 Plombières

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN | berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN | gueule@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 51 communes et villes partenaires : Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimies, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Hannut, Havelange, Héron, Herstal, Herve, Huy, Juprelle, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohey, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.



Layout : Elise Latinne, Justine Sarthe.
Mise en page : Justine Sarthe, CRMA.
Éditeur responsable: Malika Lebrun, présidente.

Imprimé sur papier PEFC.



Talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, NOM :

☐ Par mail :

☐ Par courrier :

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze
info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

